



Portage Salarial : le dialogue social en mauvaise santé !

Les organisations syndicales signataires de la présente déclaration sont inquiètes pour le devenir de la négociation collective au sein de la branche du portage salarial.

Cette inquiétude s'explique par la façon dont est menée actuellement la négociation de la Complémentaire Santé et de la Prévoyance.

Nous nous questionnons sur les intentions du syndicat patronal (PEPS) en la matière et sur sa conception du dialogue social.

Après avoir interrompu unilatéralement ces négociations pendant plus d'un an, le PEPS a relancé le processus au pas de course, mais... en indiquant que le futur accord ne s'appliquerait, même à ses adhérents, qu'à partir de son extension. Ce qui, compte tenu des délais d'extension, renvoie à une application réelle au mieux en 2022.

Les salariés du portage ne peuvent pas attendre 2022 pour avoir une couverture santé et prévoyance.

Le PEPS semble plus obnubilé par le côté financier que par la protection des salariés portés.



Documents

[Portage Salarial : le dialogue social en mauvaise santé !](#)